

COMMUNE DE

St Paul  
Lès  
Romans

EDITO

Bonjour, Je tiens tout d'abord à remercier le groupe présidentiel, bien épaulé par le comité des fêtes, pour ce très beau Corso animé grâce à tous les bénévoles et à féliciter chaleureusement nos rugbymen qui ont brillamment honoré la commune par leur titre de champions de France. Félicitations aussi à Manon Vidal-Durand championne de France de danses latines juvéniles, St Paul s'anime et c'est heureux !

Nous sommes à la moitié de notre mandat et comme prévu nous avons commencé à vous rendre visite afin de prendre note de votre ressenti. Merci à ceux qui nous ont déjà ouvert leur porte et à ceux qui le feront dans les semaines qui viennent. Il est important pour nous d'échanger et d'écouter vos remarques, suggestions et avis sur nos actions. Effectivement c'est en discutant qu'émergent des idées qui peuvent être bénéfiques pour notre village et que nous pouvons aussi vous apporter des précisions et des réponses à vos questions.

Suite au questionnaire concernant l'emplacement de l'agence postale 195 réponses nous sont parvenues. Merci aux personnes qui ont pris le temps de répondre. Le résultat est favorable au maintien de l'agence postale dans la mairie à 82 % contre 15 % pour la déplacer place de la Tuilerie et 3 % sans avis. L'agence postale restera donc en mairie.

Comme vous le lirez plus loin, le chantier du Complexe Culturel et Sportif avance bien. Notez le samedi 16 septembre, date de l'inauguration que nous avons choisi d'organiser en une grande journée festive.



L'opération « Voisins vigilants

et participation citoyenne » sera opérationnelle courant de l'année. Elle permettra une meilleure cohésion entre les habitants du village afin de limiter autant que faire se peut les incivilités de toute nature.

Le plan de circulation que nous vous avons présenté en réunion publique et réunions de quartiers est en préparation autour du principe de zone 30. Il vise à sécuriser la circulation des piétons et cyclistes dans tout le village. Nous avons été choisis comme commune pilote par l'agglomération qui nous accompagne dans cette réflexion.

La réunion publique du 18 Mai pour la sauvegarde du seuil du Bia et la création d'une zone de loisirs a donné lieu à de nombreuses questions et remarques. Une pétition vous sera proposée avant l'enquête publique de cet automne pour défendre notre projet communal dans le cadre du projet de l'agglomération.

La fin de l'année scolaire approche ça sent les vacances ! Nous préparons l'organisation de la rentrée 2017 avec toujours des TAP'S et de nouveaux rythmes scolaires tels que testés avec succès en mai.

Comme vous pouvez le constater on ne s'ennuie pas à St Paul. J'en profite pour souhaiter un bel été à vous et vos familles.

Gérard Lunel

## ACTUALITÉS

### LA JOYEUSE SPORTIVE 15 RUGBY EST CHAMPIONNE DE FRANCE 4<sup>0</sup> SERIE.

Après un parcours exceptionnel durant toute la saison, sans aucune défaite les FOX terminent en apothéose invaincus et décrochent le titre du bouclier de Brénus de champion de France à Gevrey Chambertin Bourgogne contre les Franciliens du Racing

Nanterre Rugby. Superbe finale avec 6 essais contre 3, score final 43 19. 300 supporters étaient venus les soutenir dont une grande majorité de St Paulois.

Bravo à notre club qui n'a que 3 ans d'existence. Le capitaine Fabien Drogue

peut être fier de son équipe ainsi que les entraîneurs Thomas Cointe et Laurent Gravier.

Nicolas Vercasson, Président du Club

## ZOOM SUR LES FINANCES DE LA COMMUNE



Entretien avec Claude Reynaud  
Adjoint aux finances

### M<sup>R</sup> REYNAUD, QUELS SONT LES PROJETS EN COURS OU À RÉALISER POUR LA COMMUNE EN 2017 ?

« En dépit d'un cadre budgétaire de plus en plus contraignant, il était impératif de poursuivre des projets indispensables et

structurants pour notre commune en constante évolution. Avec la Commission des Finances, nous avons décidé de maintenir un niveau d'investissement qui permette de continuer à fournir des services de qualité aux St Paulois. Nous avons mis en chantier

- La poursuite de la remise en état de la RD92 avec la sécurisation de la voirie et des abords, l'aménagement paysager et la refonte des réseaux, un chantier engagé par nos prédécesseurs : 1.301.561€
- La finalisation du complexe culturel et sportif, conformément à nos promesses de campagne : 1.242.724€
- Le maintien de la qualité et de la sécurité des voiries dont par exemple la rue Neuve, les trottoirs du Maniscey et de l'allée des Grioux : 160.014€
- La préservation l'église qui est l'un des éléments majeurs de notre patrimoine : 124.503€
- Les travaux dans les écoles : installation de préaux, réfection des terrains de jeux, mise en accessibilité et sécurité des sanitaires de l'école élémentaire : 83.715€
- Et les diverses études à mener pour préparer l'avenir, dont le projet urbain qui guidera les évolutions du village pour les années à venir : 39.406€
- L'embellissement des espaces publics, le terrain de boules en face de la mairie et le parking de la rue du Stade notamment : 27.710€

Le montant dédié pour notre politique d'investissement en 2017 est évalué à 3.080 000 euros. »

### COMPTE TENU DU CADRE FINANCIER TRÈS TENDU AVEC QUELLES RESSOURCES ALLEZ-VOUS FINANCER CES PROJETS AMBITIEUX ?

« Nous sommes bien conscients que nous devons financer tout cela de manière responsable afin de ne pas mettre en péril les finances de la commune à moyen et long terme. Ce programme d'investissements est indispensable pour accompagner notre développement c'est pourquoi nous avons travaillé un Débat d'Orientations Budgétaire qui a été soumis et débattu en Conseil Municipal. Il nous a conduit à décider de rationaliser les dépenses de fonctionnement et de pérenniser les recettes par le biais de l'évolution de la fiscalité. Nous avons prévu de recourir à l'emprunt en préservant un seuil d'endettement raisonnable et enfin nous allons rechercher des partenaires financiers pour obtenir des subventions.

Globalement nous financerons l'enveloppe des 3.080 000€, avec 3 leviers : les subventions, le FCTVA et la trésorerie ».

### POURQUOI LA COMMUNE A-T-ELLE AUGMENTÉ LES IMPÔTS ?

« Pour financer les projets structurants, compenser le désengagement de l'Etat dans l'accompagnement financier des communes et pouvoir quand même maintenir un niveau de service de qualité pour les habitants. »



Entretien avec Paul Mathieu  
Secrétaire Général

### M<sup>R</sup> MATHIEU, COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET D'UNE COMMUNE ?

« La commune a deux sections budgétaires, l'une pour faire fonctionner les services municipaux et une pour financer les projets d'investissements comme le complexe culturel et sportif

par exemple. Pour financer les investissements la commune s'appuie sur trois leviers principaux :

- **La capacité d'autofinancement** dégagée par les recettes en fonctionnement : les impôts de la commune, les aides de l'état et les recettes des services municipaux perçues par les régies municipales.
- **Les emprunts** en maîtrisant son taux d'endettement.
- **Les subventions d'investissement** opérées par les partenaires financiers des communes.

C'est la CAF (capacité d'auto financement) qui fait le lien entre la section de fonctionnement et d'investissement. En effet ce sont les recettes excédentaires de la section de fonctionnement qui permettent de **dégager de la trésorerie** pour ainsi financer les projets d'investissement sans recourir automatiquement à l'emprunt. Grâce à nos efforts de gestion nous sommes parvenus cette année à **augmenter notre Capacité d'Auto-financement** significativement.

Pour rationaliser au maximum ses dépenses, la commune a procédé à un Débat d'Orientations Budgétaire (DOB) pour définir les grands axes de sa politique budgétaire et définir un Plan Pluriannuel d'investissement (PPI) qui permette de **planifier les dépenses dans le temps**. »

### QUELS SONT LES INDICATEURS D'UNE BONNE GESTION BUDGÉTAIRE ?

« Un niveau de CAF positive, une épargne nette positive, un taux d'endettement raisonnable, des opérations budgétaires équilibrées, et une maîtrise des charges de fonctionnement. »

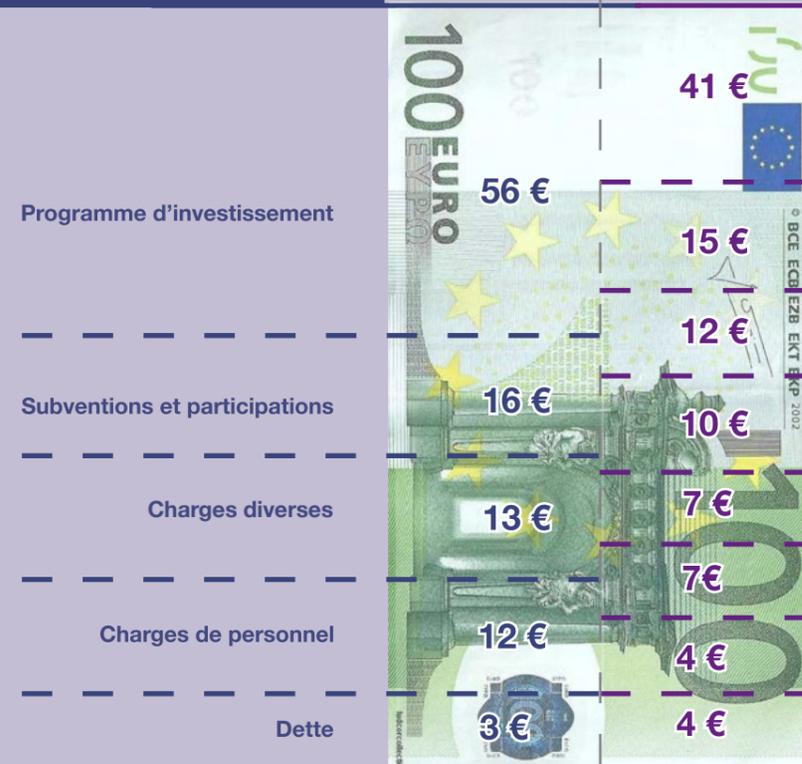
## RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES

Vous vous demandez sans doute « où passe votre argent ? À quoi servent vos impôts... ».

Le graphique ci-dessous vous montre comment seront réparties les dépenses 2017 et comment seront rassemblés les financements de ces dépenses puisque nous avons d'autres moyens de financement que les impôts.

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

### RÉPARTITION DES DÉPENSES



### RÉPARTITION DES RECETTES



## EVOLUTION DE LA FISCALITÉ SUR SAINT PAUL

St Paul est une commune attractive aussi par sa fiscalité relativement modérée par rapport à ses voisines.

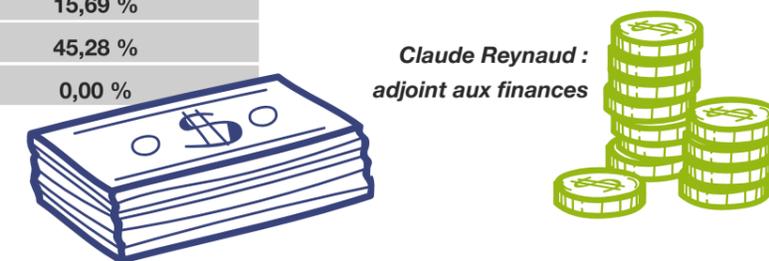
Le tableau comparatif (chiffres 2015) ci-dessous montre que les taux d'imposition de St Paul sont sensiblement inférieurs au taux moyen des communes de même dimension dans l'agglomération.

TAUX	TAUX VOTÉ	TAUX MOYEN DE LA STRATE
Taxe d'habitation (y compris THLV)	8,19 %	12,00 %
Foncier bâti	12,73 %	15,69 %
Foncier non bâti	41,64 %	45,28 %
Cotisation foncière des entreprises	0,00 %	0,00 %

Les taux d'imposition votés à St Paul pour 2017 restent encore inférieurs à la moyenne de la strate locale et représentent une hausse moyenne de 4€/an par foyer.

- **Taxe d'Habitation** : 8.69 %
- **Taxe Foncière (sur propriétés bâties)** : 13.50 %
- **Taxe Foncière (sur propriétés non bâties)** : 44.14 %

Claude Reynaud :  
adjoint aux finances





## PLACE DE LA TUILERIE C'EST SIGNÉ !

**Le conseil municipal du 9 mai a entériné la signature de la vente de la place de la Tuilerie au promoteur Soravim.**

C'est lui qui avait été retenu par la commission d'urbanisme pour la construction d'un immeuble de 2 étages comportant 18 logements et 4 ou 5 commerces. Après enquête publique, la place a été déclassée du domaine communal pour pouvoir être vendue.

**Le projet est maintenant en phase de mise au point.** Le constructeur est en négociation avec un bailleur social qui gèrera les appartements, et avec les futurs commerçants. A ce propos nous aimerions qu'un boucher-traiteur s'installe à St Paul, si vous connaissez un commerçant qui pourrait être intéressé n'hésitez pas à nous contacter.

**30**  
Zone

## ON SE CALME !

**Ralentir la circulation des voitures dans le village, tel est l'objectif de notre programme « Zone 30 ».**

En effet, au terme des réunions de quartiers que nous avons organisées en 2015, il est apparu le souci récurrent de protéger les piétons et cyclistes. Car St Paul ne possède que peu de trottoirs et aucune piste cyclable pour favoriser les « déplacements doux ». C'est pour cela que nous avons pris **le parti de passer l'ensemble des voiries du village en zone 30.** Aidés par les services de Valence Romans Déplacements qui a fait de **St Paul une commune pilote**, nous avons repris notre projet de plan de circulation et choisi selon leurs conseils une mise en place globale et simultanée dans toutes les rues. Cela signifie qu'il nous faut préalablement mettre en place une **signalétique adaptée qui doit matérialiser toutes les entrées du village.** Ce sera fait à la rentrée de septembre. Dorénavant la Rue Neuve a été refaite, elle porte ainsi mieux son nom. Une bande piétons sera matérialisée pour sécuriser leur circulation.

### À RETENIR :

**Choc avec un piéton ou un cycliste à 50 km/h  
9 fois + de risque de décès par rapport à un choc 30 km/h.**

*Brigitte Rollet : Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie*

## RIGAUDS, 1<sup>ÈRE</sup> MANCHE GAGNÉE

**Secteur des Rigauds, nous avons obtenu gain de cause** dans la procédure en référé-suspension engagée par l'agglomération contre la modification du PLU. Ce n'est que la première étape de la procédure complète qui comportera ensuite un référé de contestation de notre refus du Permis d'Aménager toujours devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Nous sommes plutôt confiants, même si la prudence reste de mise...

## À VOUS DE JOUER !

**Le jeu de boules a fait peau neuve.**

Le sol a été remodelé et recouvert de gravelette. Un nouvel albizzia a été planté pour compléter l'ombrage. Une bordure en galet rappelant celle du bassin du parvis a été créée pour délimiter l'espace et permettre au public de s'asseoir. Enfin des bancs ont été mis en place ainsi que des plantations qui prendront peu à peu leur place qui vont se développer. **Maintenant c'est à vous de jouer !**



Après

Photo B. Rollet



Photo B. Rollet

## ÉGLISE : FIN DE CHANTIER EN JUILLET

**Les travaux de rénovation de l'église sont suspendus. Ils seront terminés en juillet.**

En effet, la couverture de la petite chapelle nécessite des tuiles spéciales dont l'approvisionnement est long. Il reste à fabriquer également la rampe de l'escalier qui monte au clocher et enfin à peindre les cadrans solaires. Tous ces travaux seront effectués après les nombreux mariages qui ont lieu en juin.

La commune a investi part ailleurs dans un matériel destiné à supprimer les remontées d'humidité dans les murs. Les effets ne seront visibles que dans 2 ou 3 ans

*Brigitte Rollet : Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie*

## TRAVAUX : COURAGE C'EST BIENTOT FINI !

### RD92

L'aménagement de la ligne droite est en cours : les bordures et le tapis d'enrobé seront réalisés en deux tronçons mi-juin du Rondpoint à l'entrée de la ZA de la Verdière et fin juillet de la ZA au pont sur la Joyeuse. Ensuite les espaces verts et la plantation des arbres seront réalisés à l'automne.

### Centre Culturel & Sportif

La partie arrière des vestiaires est en phase de finition plomberie, peintures... La partie avant : hall d'entrée, salle polyvalente, halle couverte avance bien.

La fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire. **INAUGURATION prévue pour le 16 SEPTEMBRE !**

Retenez la date, une grande journée festive est prévue pour rassembler tous les St Paulois.

### Château d'eau

La rénovation continue toute la tuyauterie a été changée. Nous espérons remettre en service la cuve centrale d'ici la fin du mois de juillet de façon à pouvoir boire à nouveau notre eau St Pauloise... L'extérieur sera entièrement repeint.

*Gérard Lunel : maire*



Photo G. Lunel



Photo G. Lunel

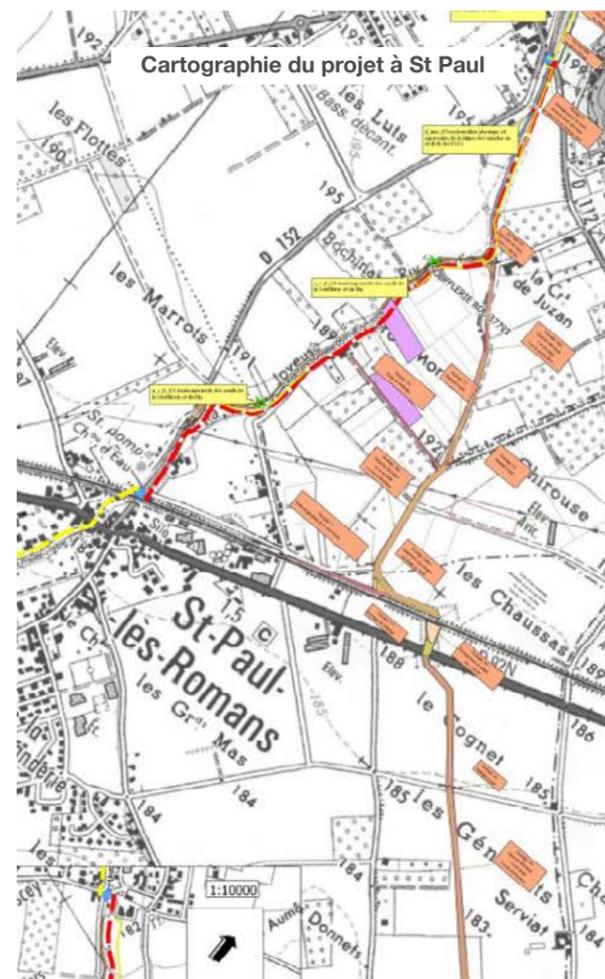
## REHABILITATION DE LA JOYEUSE

**A L'OCCASION D'UNE RÉUNION PUBLIQUE LE 25 AVRIL** dernier organisée par Valence Romans Agglo, les riverains et propriétaires fonciers ont pu prendre connaissance de l'avancement du dossier.

**TROIS OBJECTIFS SONT VISÉS** : restaurer le lit mineur de la rivière, lutter contre les inondations et préserver la biodiversité. Cet important projet conduit par l'agglo en lien avec l'état engage un budget de plus de 5 millions d'euros. Comme précédemment sur l'Herbasse et la Savasse, il s'agit dans le contexte de changement climatique favorisant les épisodes cévenols, de se prémunir contre des orages brusques et violents pouvant entraîner des crues soudaines et importantes.

**LES NOMBREUX DÉBATS ENTRE ST PAUL ET L'AGGLO** portent sur l'arasement du seuil du Bia qui constitue un élément de notre patrimoine et un lieu d'agrément que la commune souhaite mettre en valeur. La création d'un canal de décharge depuis la rivière (en amont du village et du seuil du Bia) jusqu'à l'isère à travers la plaine agricole constitue un tracé qui traverse de nombreuses parcelles agricoles. Il devra passer sous la voie ferrée et la route départementale (les dates des travaux sont d'ailleurs arrêtées avec la SNCF dont le trafic sera interrompu).

**UNE ENQUÊTE PUBLIQUE EST PRÉVUE À L'AUTOMNE** pour que les habitants des communes concernées puissent émettre leurs avis. Nous vous tiendrons informés des dates et lieu et nous vous invitons à venir nombreux pour vous prononcer.



Brigitte Rollet : Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie

## UNE ZONE DE LOISIRS À ST PAUL ?

**L'opportunité de créer une zone de loisirs à St Paul nous est donnée par le chantier de réhabilitation de la Joyeuse.**

**LA PETITE PARCELLE AU PIED DE LA JOLIE CASCADE** que forme le seuil en limite avec Châtillon et St Lattier est un endroit idéal pour offrir aux St Paulois et cyclo-touristes un espace de détente au bord de l'eau. À cet endroit une vieille vanne permettait l'alimentation du canal du Bia qui apportait l'eau dans le village et la commune. Cette construction qui remonte aux **templiers de l'ordre de Malte** fait partie de l'histoire du village.

**POUR PRÉSERVER CET OUVRAGE ET SA ZONE HUMIDE** et agrémenter la commune nous avons constitué un groupe de travail qui a beaucoup œuvré depuis 2014 pour négocier la préservation du seuil avec l'agglo. Nous avons fait intervenir notre paysagiste pour dessiner l'endroit tel que nous l'imaginions et avons sollicité un cabinet conseil en hydraulique pour valider techniquement ce projet.

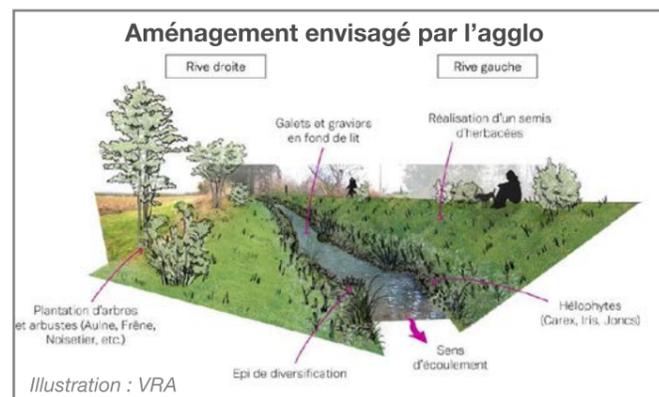


Illustration : VRA

**L'ARASEMENT S'IMPOSE MALGRÉ CELA** car les techniciens en charge du dossier prévoient purement et simplement de supprimer ce seuil qui ne remet pourtant pas en cause les objectifs de lutte contre les crues.

**LE 18 MAI DERNIER**, en présence des membres de l'agglo nous avons soumis notre projet aux habitants. **Au cours de cette réunion publique nous avons recueilli de nombreux avis** et commentaires des participants. Tous se sont montrés déterminés à « se battre » pour défendre le projet communal qui correspond mieux à leurs attentes.

**LES DEUX PROJETS ENVISAGÉS** pour cet espace, sont très différents (voir croquis) mais c'est celui de l'agglo qui sera soumis à l'enquête publique. Si vous avez envie que notre projet aboutisse, nous vous invitons à vous déplacer pour donner votre avis lors de l'enquête publique qui aura lieu à l'automne et dont nous vous précisons les dates dès qu'elles seront connues.



Illustration : S. Armand

## ENVIRONNEMENT

### ZÉRO PHYTO

## NOUVELLES PRATIQUES DE DÉSHÉRBAGE

**La commune s'est engagée vers la norme « Zéro Phyto ».**

**C'est une démarche indispensable pour la préservation de l'environnement et de la santé publique, mais c'est une démarche compliquée.**

En effet, ne plus utiliser de produits désherbants suppose de **repenser les pratiques** : comment désherber ? Et où désherber ? Le désherbage avec des techniques autres que la vaporisation de produits toxiques étant beaucoup plus long à réaliser.

La commission Espaces Verts a **inventorié tous les espaces du village** traités au désherbants pour établir une liste qui les distingue :

- Ceux qui doivent être désherbés soigneusement par arrachage manuel des plantules en début de pousse
- Ceux qui peuvent être désherbés par balayage-machine
- Ceux qui doivent être débroussaillés, et enfin
- Ceux qui peuvent supporter la pousse d'herbes folles.

Vous serez peut-être surpris de constater que certains endroits changent d'aspect suite à ces changements de pratiques, sachez qu'il s'agit d'une **démarche raisonnée et raisonnable**.

Brigitte Rollet : Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie



## L'AGGLO SURVEILLE !

### L'ambrosie ne passera pas !

Les campagnes de lutte contre ce fléau allergène continuent et cette année l'agglo va missionner une société (EVINERUDE) pour évaluer sur le terrain l'infestation des parcelles. Leur mission qui se déroulera de juin à octobre comporte **3 volets** :

- Repérer l'ambrosie
- Identifier les exploitants des parcelles
- Apporter un appui réglementaire et administratif aux communes.

La société Evinerude qui a reçu le prix Biodiversité Entreprise au salon Pollutec pour son plan de gestion de l'ambrosie (un outil méthodologique et cartographique de lutte) participe à l'élaboration d'une nouvelle méthode de lutte par traitement thermique infra-rouge (brevetée en 2011).

Rappelons que contre l'ambrosie **2 actions** doivent être effectuées avant la floraison (fin juillet à fin août) : **Arrachage pur et simple ou fauchage (à 10cm)**.

Les espaces qui peuvent l'être doivent être végétalisés avec des plantes concurrentes non allergisantes (trèfle, luzerne...).



Conservatoire botanique de Franche-Comté

	Ambrosie	Armoise
<b>Couleur</b>	Les deux faces vert clair	Face supérieure vert foncé Face inférieure blanchâtre
<b>Forme</b>	Profondément divisée jusqu'à la nervure	Divisée mais sans aller jusqu'à la nervure
<b>Odeur</b>	Pas d'odeur quand on la froisse	Odeur marquée quand on la froisse

**Ne la confondez pas avec l'armoïse !** La simple comparaison des feuilles permet de les distinguer : la tige d'ambrosie est souple et couverte de poils blancs, celle de l'armoïse est raide.

Cécile Carat : Conseillère municipale

## HISTOIRE DE CONTES



Photo : B. Vincent

**Jeudi 2 février, les classes de CP-CE2 et CE2-CM1 ont présenté leurs contes musicaux :**

« *Hansel et Gretel* » et « *Les trois petits cochons* » aux familles dans l'auditorium de la Cité de la Musique à Romans.

Ce spectacle a été l'aboutissement de 15 séances financées par l'agglomération Valence Romans Agglo et menées à l'école par Sylvaine et Zakia. La pianiste Valérie nous a accompagnés sur trois séances et lors de la répétition sur place.

Nous remercions vivement ces trois personnes et les enfants qui ont offert un spectacle apprécié de tous et qui ont fait la fierté de leurs maitresses.

**Béatrice Vincent : enseignante**

## LE FAR WEST DES MATERNELLES



Cidalia Marques et Caroline Bouvier (ATSEM)

**Les enfants de maternelle ont pu (re)découvrir le FAR WEST en TAP's** avec Caroline Bouvier, Cidalia Marques, Agnès Allec et Brigitte Savelli (ATSEM, employées d'animation).

Tout au long de la période ils ont pu laisser leur imagination s'élever vers le monde des cowboys et des indiens.

Un superbe tipi a ainsi été réalisé avec les empreintes de mains, peinturlurées pour l'occasion, de tous les petits sioux. Les enfants se sont également amusés à colorier des couronnes sur lesquelles ils ont collé des plumes pour leurs coiffes d'indiens.

Les adeptes de la gâchette ont quant à eux pu se fabriquer une monture avec un morceau de bois et un dessin de cheval préalablement doté par leur soin d'une crinière de fil de laine.

C'est dans un décor digne de film hollywoodien qu'en fin de période tous ont pu se déguiser avec leurs réalisations et s'amuser ensemble à la conquête de l'Ouest...Saint Paulois ! et c'est une

fois qu'ils ont quittés le « saloon » de l'école qu'ils sont devenus tous « WANTED ».

**Sonia Montagné : adjointe aux affaires scolaires**



Photos : Sonia Montagné

## BIENTÔT UN P'TIT SAINT PAULOIS

**Cette année dans le cadre de l'activité Initiation à l'Informatique des TAP's animée par Valéria Beudroit, il a été proposé aux enfants de créer un petit journal pensé et rédigé par leurs soins.**

Après de nombreuses séances et discussions avec les différents groupes, un titre a été trouvé et choisi : « **le P'tit Saint Paulois** ».

C'est aussi naturellement que le premier sujet traité et partagé celui des différentes activités pratiquées lors des TAP's. En effet, ils ont voulu mieux comprendre ce qui passait dans les différents ateliers et les faire découvrir à travers leurs regards.

Les enfants ont voulu élaborer un mini journal composé d'articles, d'interviews, de photos mais aussi de jeux. Ils ont participé à toutes les étapes jusqu'à la mise en forme. Le premier numéro est en cours de finalisation et verra le jour courant juin.

« Ils ont pris beaucoup de plaisir et fait preuve de beaucoup de sérieux lors des différentes séances de travail et nous espérons pouvoir continuer l'an prochain ! » explique Valéria leur animatrice emplie de fierté.

**ALORS BIENVENUE AU « LE P'TIT SAINT PAULOIS » !**

**Sonia Montagné : adjointe aux affaires scolaires et à la Citoyenneté**



## ZOOM SUR... FRÉDÉRIC VALENTIN

**Avec le départ d'un agent et la volonté de développer les compétences dans les espaces verts, les services techniques évoluent vers un fonctionnement autour de trois agents dont le pivot est Frédéric Valentin.**

Frédéric Valentin agent de maîtrise, travaille pour la commune depuis 16 ans. Appuyé par ses collègues du service technique de Saint Paul, il œuvre au quotidien pour le cadre de vie des Saint Paulois. Outre les travaux récurrents comme l'entretien des bâtiments communaux et les chantiers de la commune, il participe au fonctionnement de la vie locale : les associations Saint-Pauloises organisent des animations et rien ne se fait sans l'intervention de techniciens : Mise à disposition des stands, sonorisation, entretien et sécurisation des lieux (la course du Mod'Run, le rallye cycliste en septembre, et bien sûr pour le Corso...).

Ces exemples sont la partie visible de son travail, il ne faut pas oublier l'entretien régulier des bords de routes et des espaces publics.

Depuis peu, il lui est confié la tâche de coordonner les travaux du service technique avec les différents partenaires de la commune

(entreprises, fournisseurs, collectivités du canton) et également le soin de planifier en lien avec les élus, le plan de charge du service selon les besoins à venir et les urgences du moment.

Toujours volontaire et faisant preuve d'un grand esprit d'équipe, il a su s'adapter aux évolutions des pratiques des communes.

Dans un contexte budgétaire restreint avec nécessité de planifier et rationaliser les dépenses liées aux travaux courants, d'une commune, il devra assurer la gestion administrative, le contrôle et le management du service pour mener à bien la mise en oeuvre des travaux quotidiens de la commune.

Épaulé par Roland Gagoud et Claude Chesné, il pourra assurer sereinement ses missions de par les compétences techniques de chacun.

**Nous lui souhaitons une grande réussite dans ses nouvelles missions.**

**Paul Mathieu : secrétaire général**



Photo : Paul Mathieu

## DÉCOUVRIR EMMAÛS

**Comme chaque année, nous sommes invités à l'AG de l'association EMMAUS. La communauté d'EMMAUS de St Paul est un espace de vie et de travail où plus de 29 compagnons soutenus par une équipe de bénévoles et deux professionnels œuvrent au quotidien pour la solidarité.**



Photo : J. Michel

**Le travail de récupération, de réemploi, de recyclage, vente et les dons sont les moyens qui permettent à chaque compagnon de vivre dignement de leur travail et d'aider les plus souffrants.**

La communauté est très active et a de nombreux projets, notamment la rénovation de « la Ferme » (lieu d'hébergement) et l'extension du magasin. Les ventes ont malheureusement beaucoup baissé en 2016 et il est envisagé d'ouvrir un autre magasin près de Valence. En 2016, Emmaus St Paul a accueilli plus de 60 compagnons, de 20 nationalités différentes. Actuellement ils sont 29, c'est un chiffre record !

L'enseignement du français (pour une dizaine de non compagnons) se fait dans le cadre de la communauté. Ils recherchent des bénévoles pour compléter l'équipe.

Cette association est vraiment au cœur des solidarités mais aussi au croisement des solidarités puisque certains bénévoles participent régulièrement à des réunions des associations solidaires agissant sur le territoire.

**Jean Michel : Adjoint au vivre ensemble et à la cohésion sociale.**

## Troc de plantes



Photo : J. Michel

## MOMENT DE RENCONTRE

**Dimanche matin 7 MAI**, a eu lieu la 3<sup>ème</sup> édition du troc de jardins, qui séduit un peu plus de monde chaque année. Car au-delà de la gratuité des échanges, chacun est ravi de **partager ses boutures, graines, semis, qui iront enrichir d'autres jardins**. Les passants qui n'avaient rien prévu cette année ne sont pas repartis les mains vides. Un bon moment de convivialité et de rencontres, dans une ambiance bien sympathique, café et tisanes offerts.

**Françoise TREILLET**

## LA SURBOOM DES AÎNÉS \* \* \* \* \*

Le samedi 3 Mars a eu lieu le traditionnel repas des Aînés. Plus de 165 personnes ont participé à cette journée. Le repas préparé par le traiteur « Les Quatre Saisons » a été très apprécié, le service était assuré par la fringuante équipe des membres du CCAS et du Conseil municipal.



Photo B. Rollet



Photo B. Rollet

Pour ce qui est de l'animation musicale, c'est le groupe « Animuzette », composé de trois chanteurs et musiciens qui a assuré l'ambiance musicale avec talent et ardeur au point que la fête s'est prolongée jusque dans la soirée...

**Chrystelle Montélimard :**  
Adjointe chargée de l'Action sociale



Photo : J. Michel

## 16 SEPTEMBRE UNE JOURNÉE POUR TOUS

**Les travaux du Centre Culturel et Sportif avancent à grands pas...  
Nous en avons prévu l'inauguration le 16 septembre 2017**

Nous voudrions faire de cette journée un temps de fête, de rencontre et de convivialité mais aussi un moment où chacun pourrait s'approprier les locaux communaux qui appartiennent à tous ! Un groupe de travail s'est mise en place

et les idées ont jailli de partout : Repas partagé, jeux anciens, musiques diverses, bal populaire, marché de producteurs locaux, images insolites de St Paul, concours de boules ou de quilles finlandaises...

**Dès à présent retenez la date car cette journée est pour vous et avec vous !**

**Jean Michel : Adjoint au Vivre ensemble et à la Cohésion sociale**

## AIDES AUX FAMILLES

**Le CCAS a mis en place une nouvelle tarification pour venir en aide aux familles.**

Il s'agit d'une aide financière pour les familles ayant des enfants inscrits à Kaliwali (ou d'autres centres aérés) et Anim de Prox pendant les vacances scolaires. Cette aide intervient après l'aide de la CAF. Elle est calculée en fonction du quotient familial et ce dans une limite de 10 jours par an par enfant.

Quotient Familial	Participation du CCAS en % du coût global hors déduction des aides CAF /MSA	
	Journée	Séjour/jour
0-359	46%	46%
359-564	37,50%	42%
564-677	29%	37,50%

**Chrystelle Montélimard : Adjointe chargée de l'Action sociale**

## JARDINS PARTAGÉS

**Les jardins partagés s'agrandissent.**

En effet une nouvelle famille a rejoint le groupe des jardiniers et un nouvel emplacement a été proposé au CCAS par la famille Baudoin.

**Chrystelle Montélimard : Adjointe chargée de l'Action sociale**

## VÉLOSONS

Pour la 3ème année, le CCAS organise le Vélosons, le premier dimanche de septembre. Le matin sera consacré aux parcours vélo pour les enfants et l'après-midi aux concours de pétanque. **Rendez-vous le 3 septembre.**



## LITTLE MISS RUMBA

L'artistique Rumba Club de Romans est fier de nous faire part du titre de **Championne de France de Danses Latines Juvéniles 1** (catégorie - de 9 ans) remporté par **Manon Vidal Jorion** jeune St Pauloise avec son partenaire Thomas Ferlay.

Pour y parvenir ils travaillent assidûment à raison de plusieurs heures d'entraînement collectif et de cours individuels par semaine à l'école de danse Lyonnet à Romans. La préparation des grandes épreuves comme le championnat de France s'effectue en stages de préparation avec des entraîneurs spécifiques. Pour cette compétition ils se sont préparés avec un couple d'entraîneurs étrangers Bénédicto et Orlosya ainsi qu'avec Grégoire Lyonnet.

**Entraîneurs Christophe Lyonnet et William Gauthier.**

**Palmarès de Manon et Thomas :**

**2016 : Vice-champions de France Juvéniles 1 à Muret (31)**  
**2017 : Champions de France Juvéniles 1 à Montélimar (26)**



Photo : M. Vidal-Jorion

## TRÉSORS ST PAULOIS

## L'AGENDA

## \* JUIN \*



23	Chorale	Concert / Bal / feu de la St Jean	Gymnase / salle des fêtes
24	Rugby	Méchoui	Gymnase
30	Association des parents d'élèves	Fête des écoles	Écoles + Gymnase

## \* AOÛT \*

24	Club Amitiés Loisirs	Repas de rentrée	Salle des fêtes
----	----------------------	------------------	-----------------

## \* SEPTEMBRE \*

16	Mairie	Inauguration du centre sportif et culturel : journée de rencontre et de détente	Centre sportif et culturel
20	Bibliothèque	« Il était une fois » et goûter	Bibliothèque

## \* OCTOBRE \*

4	Club Amitiés Loisirs	Inter coinche	Salles des fêtes
6	Jazz	Concert : Jazz Manouche	Salles des fêtes
7	Bibliothèque	Passion lecture adultes	Bibliothèque
13	Association des parents d'élèves	Soirée ZUMBA	Salle des fêtes
17	Club	Repas d'automne	Salle des fêtes
18	Bibliothèque	Après-midi enfants	Bibliothèque
20	Association des parents d'élèves	Ventes de gâteaux à la sortie de l'école	Ecole
22	Association d'Entraide des Personnes Agées Hôpital	Loto	Salle des fêtes
28	Théâtre Châtillon St Jean	Soirée cabaret	Salle des fêtes
31	Association des parents d'élèves	Soirée Halloween pour les enfants	Salle des associations

## INFOS PRATIQUES

**CONTACTS MAIRIE :** 04.75.45.30.98

**E-MAIL :** [accueil@saint-paul-les-romans.fr](mailto:accueil@saint-paul-les-romans.fr)

**HORAIRES D'OUVERTURE :** Tous les jours  
de 8h30 à 12h

**PERMANENCE CCAS :** Le dernier  
samedi de chaque mois, de 9h30  
à 11h30

**PERMANENCE URBANISME :** Tous les  
jeudis matin de 10h à 12h

**PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS :** Les  
samedis matin de 9h30 à 11h30

**AGENCE POSTALE :** 04.75.05.27.86.  
Tous les jours de 9h à 12h

**DÉCHETTERIE DE ROMANS :**  
04.75.05.93.74. Du lundi au  
samedi de 8h45 à 12h et de 14h  
à 17h30

**DÉCHETTERIE DE MOURS :**

04.75.72.99.28. Ouvert tous les  
jours de 8h45 à 12h et de 14h à  
17h30. Fermé mardi et dimanche

**TAXI ALPHA SERVICE & AMBULANCES DES  
COLLINES :** 06.60.30.61.26

**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :** C.CARAT, G.LUNEL, Y.MARCHETTO, P.MATHIEU, J.MICHEL, S.MONTAGNÉ, C.MONTÉLIMARD, C.REYNAUD, B.ROLLET, F. TREILLET N. VERCASSON • **CRÉDIT PHOTO :** S.ARMAND, P. BOS, CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE FRANCHE-COMTE, G.LUNEL, P. MATHIEU, J. MICHEL, S. MONTAGNÉ, B.VINCENT, M.VIDAL-JORION, V.R.A, B.ROLLET, SORAVIM • **CONCEPTION DE CE NUMÉRO :** B.ROLLET • **MAQUETTE et RÉALISATION :** D.RODILLON • **IMPRESSION :** IMPRIMERIE SOUQUET